

DEPARTEMENT

6.d

ISERE

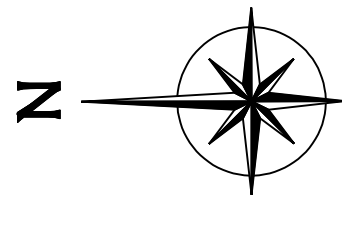
COMMUNE

VINAY

SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES PROPOSITION DE ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

Echelle: 1 / 7 500

DATE DRESSÉ	LONG PLAN	E.C.E. Etude Conseils Engineering
11 oct. 2012		
SD EP / VINAY / zonage/EP01		
Version: 001	DATE D'ADOPTE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
J.L.B.	A. V.	



ECHELLE 1 / 7500

LEGENDE

- Zone 1 : Zone naturelle ou faiblement urbanisée
 - Zone 2 : Zone de production de crue urbanisée ou ouverte à l'urbanisation
 - Zone 3 : Zone à faible risque de ruissellement, urbanisée ou ouverte à l'urbanisation
 - Zone 4 : Zone urbaine dense
 - Zone 5 : Zone faiblement urbanisée ou ouverte à l'urbanisation
 - Zone 6 : Proposition de zone de réserve pour implantation d'ouvrage de gestion des eaux pluviales
-
- Réseau séparatif eaux usées
 - Réseau unitaires eaux usées et pluviales
 - Réseau unitaires eaux pluviales

